



**Campus
Sécurité**
by **SELFORME**



SELFORME
BOURG-EN-BRESSE

DOSSIER D'INSCRIPTION
TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ PRIVÉE

État civil

Civilité : MADAME MONSIEUR MADEMOISELLE

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone portable :

Adresse mail :

Adresse postale (rue, code postal, ville) :

Date de naissance :

Pays de naissance :

Ville de naissance :

Département de naissance :

Nationalité :

Informations responsable légal si mineur (nom, prénom, adresse, mail et téléphone) :

Taille de vêtement (haut) : S M L XL XXL

Taille de gants : 6 7 8 9 10

Pointure :

Formation

Date pour effectuer votre entretien à Bourg-en-Bresse :

11/06 03/07 05/08 26/08

Reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH): OUI NON
Si oui, merci de fournir un justificatif

Situation avant la formation : SALARIÉ(E) ÉTUDIANT(E) APPRENTI(E) DEMANDEUR D'EMPLOI
 AUTRE (PRÉCISER) : _____

Dernier diplôme préparé (obtenu ou non) : _____

Diplôme ou titre obtenu le plus élevé : _____

Structure

à compléter seulement si vous avez déjà une structure d'alternance

Nom de l'entreprise : _____

Numéro de siret de l'entreprise : _____

Adresse postale de l'entreprise (rue, code postal, ville) : _____

Personne qui va remplir le contrat dans votre structure :

Civilité : MADAME MONSIEUR MADEMOISELLE

Nom : _____

Prénom : _____

Numéro de téléphone portable : _____

Adresse mail : _____

Date de début du contrat envisagé : _____

Liste des pièces obligatoires à fournir

1. Compléter le dossier d'inscription
2. Photo d'identité avec votre nom au dos de la photo
3. Photocopie recto-verso de votre **carte d'identité ou titre de séjour** (en cours de validité)
4. Photocopie de la **carte professionnelle du tuteur** (si vous avez une structure d'alternance)
5. Extrait du **casier judiciaire**, bulletin numéro 3 (datant de moins de 6 mois et pour les + de 18ans) à télécharger via :
<https://casierjudiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>
6. CV à jour
7. D'une autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS datant de - 6 mois Site du CNAPS
8. Attestation d'un titre en secourisme (PSC1) de moins de 2 ans
9. D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
10. D'un certificat médical (modèle fourni dans le dossier d'inscription)
11. **Un virement de 125€ à votre nom** (bien préciser le nom de l'apprenti(e) dans l'ordre du virement) couvrant les frais relatifs aux tests d'inscription. Vous trouverez le RIB ci-joint

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	02553	00021990602	16	EUR	CCM DE DIJON DARCY	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	1027	8025	5300	0219	9060	216
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM DE DIJON DARCY				FORMAPI BOURG-EN-BRESSE		
ESPACE GLACIER - PROFESSIONNELS				80 RUE HENRI DE BOISSIEU		
10 PLACE DARCY				01000 BOURG EN BRESSE		
21054 DIJON CEDEX						
☎ 03 80 63 21 64						
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

MERCI DE RETOURNER LES DOCUMENTS À L'ADRESSE MAIL :
DARNAUD.BOURGENBRESSE@FORMAPI.FR
OU PAR VOIE POSTALE AU 80 RUE HENRI DE BOISSIEU, 01000 BOURG-EN-BRESSE

Certificat médical

Daté de moins de 3 mois à la date d'entrée en formation

Aptitude physique

Pour suivre la formation, le candidat doit justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de trois mois précisant que le candidat ne présente aucune contre-indication clinique lui interdisant de suivre la formation pratique et théorique.

Le candidat doit pouvoir suivre ou réaliser les actions suivantes :

- Cours théoriques de plusieurs heures ;
- Exercices pratiques d'extinction, par extincteurs portatifs, sur un feu réel ;
- Manœuvrer les moyens d'extinction tels que les robinets d'incendie armés ;
- Se déplacer dans les niveaux d'un bâtiment sans ascenseur ;
- Effectuer des efforts physiques équivalents à une course de 400m environ ;
- Monter sur une échelle (2 mètres maximum) ;
- Effectuer les gestes de premiers secours à personnes
- Evacuer d'urgence une victime potentielle ;
- Percevoir les différentes couleurs des signaux des tableaux d'alarme ;
- S'exprimer en public ainsi que par les moyens de communication filaires ou radio ;

CERTIFICAT MÉDICAL (1)

Je soussigné, Docteur

certifie, après examen, que :

Mr, Mme, Melle prénommé(e)

- a satisfait à un examen général clinique normal,
- présente un appareil locomoteur compatible avec l'exécution des actions citées ci-dessous,
- a une absence de trouble objectif et subjectif de l'équilibre,
- a une acuité auditive normale avec ou sans correction,
- a une acuité visuelle normale avec ou sans correction,
- une perception optimale de la totalité des couleurs,
- n'a pas d'antécédent asthmatique incompatible avec l'exécution des actions citées ci-dessous,
- n'a pas d'affection clinique évolutive connue à ce jour.

Pour les personnes de plus de 45 ans souhaitant se présenter à la formation SSIAP 1 ou SSIAP 2, il est recommandé d'avoir satisfait à un bilan cardiaque.

L'examen médical indique que cette personne doit pouvoir suivre ou réaliser les actions suivantes :

- cours théoriques de plusieurs heures,
- exercices pratiques d'extinction, par extincteurs portatifs, sur un feu réel,
- manœuvrer les moyens d'extinction tels que les robinets d'incendie armés,
- se déplacer dans les niveaux d'un bâtiment sans ascenseur,
- effectuer des efforts physiques équivalents à une course de 400m environ,
- monter sur une échelle (maximum 2 mètres),
- effectuer les gestes de premiers secours à personnes,
- évacuer d'urgence une victime potentielle,
- percevoir les différentes couleurs des signaux des tableaux d'alarme,
- s'exprimer en public ainsi que par les moyens de communication filaires ou radio.

Observations

En conséquence, les conditions d'aptitude physique de cette personne la rendent

- APTE - INAPTE(5)

à l'accès à la formation pour tenir un emploi au sein des services de sécurité incendie des ERP(2) et des IGH(3), emploi décrit dans l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux S SIAP(4).

Fait à

Le

SIGNATURE DU MÉDECIN ET CACHET

(1) : Ce document est à joindre obligatoirement lors de l'entrée en formation

(2) : Etablissements Recevant du Public

(3) : Immeubles de Grande Hauteur (supérieur à 28 mètres, très souvent supérieur à 50 mètres)

(4) : Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes

(5) : Rayer la mention inutile